Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud
Paroisse de Moudon – Syens

ASSEMBLEE PAROISSIALE ORDINAIRE DE PRINTEMPS
Jeudi 26 mars 2026, 19h00
Salle du Poyet - Moudon
Ordre du jour

La séance débute à 19h00, à la salle du Poyet, à Moudon. L'assemblée est présidée par André Parlier, président.

Présent.es : environ 24 personnes.
1 personne sous dérogation

1. Ouverture
1.1 Prélude musical
L'assemblée est ouverte par Anne Chollet, sous forme d'un prélude musical au piano.

1.2 Paroles d'accueil
Le président accueille a) les paroissiens présents, b) représentants municipaux, c) les représentants des communautés religieuses, e) les représentants et les délégués des instances ecclésiales : synode, région, f) le conseil paroissial et le ministre.

1.3 Prière
Prière conduite par Aramis Rodriguez.

1.4 Principes constitutifs
Rappel des principes constitutifs de l'EERV numéro 1, 2, 4, 10 et 12.

1.5 Liste des excusés
Se sont excusé-es : Madame la Préfète de la Broye, Anne-Marion Freiss ; Monsieur Alexandre George, syndic de Syens ; Madame Kim Gigon, municipale de Rossenges ; Mesdames Denise Jacquemet et Elisabeth Léchaire du conseil paroissial ; la ministre Joelle Pasche de la paroisse de Curtilles-Lucens ; Monsieur Stéphane Pétermann.

1.6 Minute de silence pour F. Zehnder
Rappel du décès de notre conseiller paroissial et sacristain F. Zehnder brusquement décédé le 9 décembre. Nous vivons une minute de silence en sa mémoire.

2. Ordre du jour
Ordre du jour approuvé, à l'unanimité.

3. PV de la dernière AP
3.1 Adoption du PV – vote
Il est adopté sans modification, à l'unanimité, et avec remerciements à sa rédactrice.

4. Comptes 2025
Rappel des conditions de vote. Les membres du CP ne votent pas.

4.1 Présentation
Les comptes sont présentés par Mary-Claude Chevalley. Il est à noter que de petites erreurs de répartition sont à annoncer : une meilleure ventilation dans les divers domaines de frais sera améliorée pour la suite (dès 2026).

Frais

a) frais du personnel, il est à noter que les frais du sacristain sont remboursés par la commune et que Françoise Crausaz renonce à son indemnité de présidente du conseil. b) cibles : nous avons un total de 1523 protestant-es inscrit-es. Lausanne restitue une partie de la somme demandée (à partir des dons du Réformés) ; c) frais d'activités pour: le catéchisme ; des préparations de mariage ; des cadeaux ; d) frais de fonctionnement : les frais de culte ont augmenté, le conseil paroissial ayant décidé de fleurir les églises durant la période hivernale (bouquets secs achetés au Petit Jardin de Moudon) ; e) frais autres : cette ligne est plus importante, car la paroisse a pris en charge des frais pour le service funèbre de Frédérick Zehnder (faire-part, arrangement floral).

Quelques ventilations/petites coquilles sont à indiquer :

- Une erreur de ligne est à signaler au poste de la communication : la somme indiquée dans le budget sous « imprimé journal » aurait plutôt dû apparaître dans les frais de publicité ;
- Une petite erreur de répartition est à indiquer au poste des petits matériels : il y a ici probablement des éléments qui auraient dû être mentionnés dans d'autres lignes (par exemple, frais de culte). Cela sera corrigé sur le prochain exercice comptable. La ligne informatique a augmenté, en raison de hausse de prix.
- Pour les frais autres, une ventilation doit être menée (par exemple, petits cadeaux à indiquer à une autre ligne).

Produits

a) les chiffres de subventions n'ont pas changé ; b) pour les offrandes : le total estimé au budget 2025 est assez proche des produits du compte (1'000 de plus qu'escompté), à noter que cette année nous avons célébré deux mariages ; c) pour les dons : cette année 2025 a été généreuse en dons (avec un appel en automne).

Bilan

Pour 2025, grâce à de généreux dons, la paroisse a un bénéfice de 14'612,10 chf. Merci de votre générosité.

Pour le bénéfice, le conseil propose d'offrir 1'000 chf au gite El Jire, qui est en pleine rénovation et a besoin de compléter son financement. Le reste serait rajouté au capital, comme ressource pour les années à venir, en prévision notamment des projets de fusion.

Questions ?

Demande : pourquoi l'assurance a diminué ?
Réponse : en 2024, il y avait aussi une responsabilité civile, mais celle-ci n'avait pas besoin d'être prise en charge, car l'EERV a une RC collective pour les paroisses. On a donc retiré en 2024 notre contrat d'assurance pour la RC, ceci explique la différence vers le bas. Pour le prix de l'assurance incendie, cela concerne simplement le mobilier.

Christophe rajoute une précision pour le poste « diaconie ». 500 chf avait été prévu à ce poste. Rien n'est indiqué pour le compte 2025, car la somme des 500 chf versées à l'épicerie du cœur a été prise sur un fonds, dit « Fonds de solidarité ». Cette sortie de 500 chf devra être approuvée par l'assemblée.

4.2 Préavis de la Commission de gestion et des finances

À ce jour la commission est composée de Nathalie Ischer, Laurence Gavillet et Hélène Affolter. Le 24 mars, Nathalie Ischer et Laurence Gavillet se sont retrouvées au domicile

de la trésorière, en présence de Christophe Schindelholz, pour contrôler les comptes 2025.

La Commission a pu constater que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Le contrôle effectué par différents pointages a démontré l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération. La commission, dans un souci de simplification et de lisibilité, a transmis quelques recommandations au conseil paroissial et à sa trésorière, ce dans le but de permettre quelques améliorations. L'exactitude des comptes n'est pas remise en question.

Au nom de la Commission de gestion et des finances, Laurence Gavillet, recommande à l'assemblée d'accepter les comptes présentés. Le bilan et les contrôles, ainsi que la vérification des pièces justificatives concordent.

4.3 Questions des paroissiens
Le préavis n'appelle pas à de nouvelles questions.

Le président demande à l'assemblée si elle accepte la sortie des 500 chf du Fonds de Solidarité en faveur de l'épicerie du Cœur ?

La sortie est acceptée à l'unanimité, avec une abstention.

4.4 Adoption des comptes, décharge – vote
L'Assemblée adopte les comptes à l'unanimité et donne décharge au conseil paroissial, à la trésorière et à la commission de gestion. Remerciement et applaudissement pour la caissière.

5. Vie de la paroisse
5.1 Rapport de la Présidente du Conseil paroissial
Prise de parole de Françoise Crausaz, présidente.

<u>Ces derniers mois</u>
C'est avec tristesse que notre ami Frédérick Zehnder, sacristain de St-Etienne et conseiller paroissial, nous a quitté fin décembre 2025. Elle remercie l'assemblée de l'avoir associé à ce moment. Nous avons toujours une pensée pour lui.
Françoise souligne le grand plaisir qu'a le conseil à voir participer les paroissiens aux activités proposées : cultes ordinaires, feu de l'avent, veillée de Noël, galette des rois, culte petit-déjeuner, etc. Elle remercie chaleureusement toutes les personnes qui donnent de leur temps et de leurs ressources pour la paroisse, que ce soit pour la mise sous pli, l'appel à contribution ou des coups de mains occasionnels. Elle remercie aussi Mary-Claude Chevalley et Charly Huber qui garantissent les apéros de la paroisse.

<u>Mois/année à venir</u>
Elle indique que la paroisse aura besoin de nouvelles forces. Le conseil actuel pensait rempiler pour deux ans, or semble-t-il que la fusion ne se fera pas avant juin 2029. Plusieurs démissions seront à annoncer. Marlène Rod a annoncé sa démission pour la prochaine assemblée d'automne, elle souhaite laisser sa place aux jeunes. Françoise fait lecture de sa lettre de démission et la remercie chaleureusement pour ses années au conseil.
La présidente souligne, que bien qu'il y ait des défections, elles ne sont évidemment pas conflictuelles. Elle indique que ce changement est positif : les prochaines années sont

consacrées à l'avenir de la paroisse, à l'organisation du futur. Les motivés pourront ainsi être des acteurs dans la construction de l'avenir des paroissiens et ministres. Il sera rassurant de pouvoir compter sur des conseillers qui auront au moins deux ans d'expérience et pourront aider les futures paroisses. Elle résume : si vous souhaitez vous engagez pour l'avenir de la paroisse, profitez ! Et faites-le nous savoir. Les prochaines élections auront lieu à l'assemblée d'automne 2026. Parmi les postes vacants, il reste aussi celui de la vice-présidence de l'assemblée paroissiale.

5.2 Rapport d'activité du Ministre

Rappel Eglise 29 et fusion Moudon-Syens avec Curtilles-Lucens

Le ministre rappelle en bref le parcours du processus de fusion entre Moudon-Syens et Curtilles-Lucens. La fusion prévue initialement a été retardée pour se calquer au processus d'Eglise 29. Or, selon les critères demandés, la paroisse imaginée serait trop petite et serait donc une exception. Après les consultations de cet automne, qui présentaient le fruit de travail du groupe de pilotage régional, le synode de mars n'a pas traité les exceptions et a annoncé qu'il faudrait probablement attendre 2028, voire 2029 pour qu'elles soient traitées. 10 des 11 régions de l'EERV sont arrivées avec, au total, une quinzaine d'exceptions. Le conseil synodal a décidé de relancer les discussions en région pour diminuer les cas d'exceptions. Christophe Schindelholz remercie les paroissiens d'avoir participé aux consultations, mais pour l'instant le processus de fusion est en attente.

Rapport d'activité du ministre

2025 c'était : 42 cultes exclusivement pour notre paroisse ; 16 cultes en collaboration avec d'autres paroisses (Curtilles-Lucens ; Granges et environs) ou la région ; 2 mariages célébrés (hors paroisse) ; 2 baptêmes et 22 services funèbres (entre le 15 octobre 2024 et 15 octobre 2025).

La vie cultuelle est riche, Christophe est particulièrement heureux des cultes spéciaux : Rameaux, fête des récoltes, feu de l'Avent, aube de Pâques, culte petit-déjeuner, culte du souvenir, culte avec les grillades au Refuge de Beauregard, galette des rois pour les bénévoles, culte de l'Ascension à Rossenges avec la marche, participation du chœur de gospel lors du Festival des Musiques populaires à Moudon, culte de l'unité avec les autres communautés chrétiennes, etc. Du côté de la vie communautaire, on peut noter qu'il y a plus d'enfants aux Samedis du KT. Un grand merci aux monitrices ! La collaboration avec les communes est bonne, un grand merci à elles. Au niveau d'Eglise 29, il y a beaucoup de temps investi pour le projet : avec des discussions, séances, e-mail, mais aussi quelques déceptions et incertitudes. La collaboration avec la paroisse voisine est un vrai soulagement, le travail est efficace, un merci aux conseils, à la commission de Fusion et aux collègues Geneviève Butticaz et Joëlle Pasche.

Christophe termine sur des remerciements : au conseil paroissial ; aux lecteurs ; bénévoles ; et aux organistes ; pour leur aide précieuse et leur dévouement. Un merci particulier aux bouquetières et aux personnes qui préparent les églises : Magadis Richardet, Micheline Habegger, Françoise Crausaz, Marlène Rod, Barbara Hert, Anne-Lise Rosier, Elisabeth Léchaire, Aramis Rodriguez. Il conclut avec une pensée pour Frédérick Zehnder.

5.3 Votation : l'horaire des cultes

Ce point fait suite aux discussions menées dans le cadre de la Commission de Fusion. Lors de ces discussions, il a été évoqué la possibilité d'offrir (de temps en temps ou à intervalles réguliers) deux cultes par dimanche, un dans chaque paroisse, par le même ministre, mais à des horaires différents (par exemple 9h et 10h30). Cette solution aurait quelques avantages: a) optimiser le temps de travail des ministres (le travail de

préparation pour un culte étant important) ; b) récolter deux offrandes, une pour chaque paroisse (contrairement aux cultes interparoissiaux) ; c) éviter de devoir se faire déplacer les paroissiens dans la paroisse voisine. Cette solution ne remplacera pas les autres pratiques établies, tel que les cultes interparoissiaux ou échange de chaires. Il s'agirait d'une possibilité complémentaire. Bien que la question de la tabelle des cultes soit une compétence du conseil paroissial, il semblait bienvenu de consulter l'assemblée paroissiale sur ce sujet.

Questions suite aux points de CS

Christophe clarifie quelques points suite à des demandes : d'un point de vue pratique, cela ne concerna pas spécifiquement les cultes de Moudon et pourra s'appliquer à d'autres lieux ; cela n'a pas d'impact sur les cloches, celles-ci étant manuelles.

Une personne de l'assemblée indique qu'à l'époque où elle était à Mézières, il y avait aussi des cultes le soir. Peut-être serait-ce une option à regarder ? (un dimanche ou en semaine). Un autre membre de l'assemblée souligne que cela permettrait aux paroissiens de profiter de leur dimanche matin de congé, peut-être que cela ferait venir quelques jeunes ? En écho, Anne Chollet, organiste sur plusieurs paroisses, indique que certaines font des cultes le dimanche soir à 19h30, mais que le public n'est pas forcément plus jeune.

Vote

La question suivante a été soumise au vote : « Acceptez-vous qu'occasionnellement, ou plusieurs fois par année à intervalles réguliers, l'horaire du culte dominical soit modifié, au plus tôt à 9h et au plus tard à 10h30 ? » Le vote est accepté, avec 1 refus et 0 abstention.

6. Nouvelles de la Région et du Synode

6.1 Informations d'un-e délégué-e de la Région

Gérald Pidoux, délégué de la Région, nous transmets quelques nouvelles.

Activités

Plusieurs projets sont en cours pour répondre aux domaines de mission de la formation et de l'accompagnement : a) pour la jeunesse, il y a un espace pour les jeunes (Espace Church) ainsi que des camps pour enfants ; b) un poste solidarité a été ouvert à Avenches depuis cet automne, la pasteure Florence Blaser y tient un lieu de rencontre et d'entraide ; c) Laurence Thueler, animatrice d'église, a repris le poste de la Rosée; d) la Fraternité de Payerne est toujours active et le refuge El Jire a de plus en plus de gens qui s'y arrêtent et est dans une grande phase de travaux, projet qui a aussi été soutenu par un don de l'assemblée régionale à hauteur de 3'000 chf.

Comptes

Nous avons pu profiter de subsides pour la jeunesse. Cette année les comptes ont été bouclés avec un excédent de produit de 2'700 chf.

6.2 Nouvelles du Synode

Aramis Rodriguez, délégué du Synode, nous transmet une sélection de nouvelles du synode :

- En novembre, il a été élu secrétaire du bureau du Synode.
- À la session de mars, Laurence Bohnenblust-Pidoux, conseillère synodale, a dû démissionner pour des raisons de santé. Une élection complémentaire sera organisée. Le mandat de Jean-François Ramelet, pasteur au conseil synodal, a

été prolongé malgré son arrivée à l'âge de la retraite pour permettre de finaliser des dossiers importants.

- Actuellement le synode a plusieurs gros dossiers en cours, dont notamment la théologie des ministères. Suite à l'établissement de principes par le synode, une commission travaille sur des articles du règlement ecclésiastique, qui est actuellement retravaillé. Pour la théologie des ministères, il a été noté, notamment, la volonté de mieux distinguer les zones de compétence de chaque ministère.
- Les finances fédérales et cantonales ayant été touchées en fin d'année, cela se répercute sur notre Eglise. Après des négociations menées par le conseil synodal les coupes ont pu être réduites. Le conseil synodal a dû revoir son budget.
- Sur une note positive : le travail avance bien et en bonne collaboration.

7. Divers et propositions individuelles

7.1 Mandat de la Commission de gestion et des finances

Christophe Schindelholz fait un rappel. Etant d'un côté lié à l'EERV et ses règlements et de l'autre tributaire de subventions du canton de Vaud, les paroisses doivent pouvoir rendre des comptes sur leur manière de fonctionner. La paroisse est une institution de droit public avec une personnalité juridique, et non une association. Pour respecter le cadre qui nous est donné (article 21, 22, 23, du Règlement Ecclésiastique), il est à noter que la commission de Gestion et des Finances : est composé de trois membres actifs (et non d'une suppléance) ; doit se prononcer dans un certain délai avant les assemblées, sur : i. les comptes, ii. les budgets, iii. la gestion du conseil paroissial. Elle doit aussi donner son accord lorsque le conseil envisage une dépense importante.

Il souligne que ce rappel ne se veut pas être un reproche. Et qu'au contraire il remercie le conseil paroissial et la commission pour tout ce qu'ils font déjà. Sans vouloir décourager ou épuiser personne, Christophe pense qu'il y a quelques points d'améliorations que nous devrions concrétiser ces prochains temps, afin de se rapprocher un peu plus du fonctionnement normal d'une paroisse de l'EERV. Ce sera pour notre paroisse une bonne façon de se préparer pour l'étape de la fusion. Il conclut en remerciant toutes celles et ceux qui s'engagent et offrent de son temps pour la paroisse. Et, il nous invite à nous encourager les uns les autres, pour nous améliorer partout où c'est possible.

7.2 Interventions de l'assemblée

Il n'y a pas d'interventions.

7.3 Message des Municipalités

Roger Müller municipal de Moudon transmet les salutations de la Municipalité. Il indique aussi 2-3 nouvelles au niveau communal :

1) le Centre du Poyet a été racheté par la commune et la fondation a été dissoute. Pour les locataires rien ne devraient changer pour le moment. L'idée étant de préserver cette salle de location.

2) Concernant St-Etienne, depuis la dernière fois, l'ordre a été fait. Quelques changements sont encore en cours, il y aura notamment des travaux dans le courant de l'année (toit, chauffage à distance). Les travaux ne devraient pas avoir d'impact sur les cultes.

Une personne de l'assemblée demande si le Roseau existe toujours. La réponse est positive, mais il a été déplacé de son ancien lieu.

Françoise Crausaz, pour la municipalité de Chavannes-sur-Moudon, annonce que les travaux de la grande salle arrivent à bout touchant et qu'elle sera inaugurée le 19 avril lors du culte.

8. Clôture

À la suite d'une prière écrite par le père Guy Gilbert « Dieu seul peut » et le morceau de clôture, l'assemblée se termine à 20h47 et se poursuit par un moment de convivialité.

André Parlier
Président

Miriam Jaillet
Secrétaire

Moudon, le 30.04.2026